

# Corridor de sécurité



Sur les autoroutes,  
les routes rurales  
et les rues urbaines,  
le corridor de sécurité  
protège les intervenants  
 suivants :

- policiers,
- pompiers,
- ambulanciers,
- contrôleurs routiers,
- surveillants routiers,
- agents de protection de la faune,
- conducteurs de dépanneuse.



**Adaptez  
votre  
conduite**

Respectez ce corridor quand leurs véhicules sont immobilisés et qu'ils actionnent :

- soit des gyrophares,
- soit des feux clignotants,
- soit une flèche jaune lumineuse.

## **Sanctions en cas de non-respect du corridor de sécurité**

- Amende de 200 \$ à 300 \$, plus les frais
- 4 points d'inaptitude

Québec

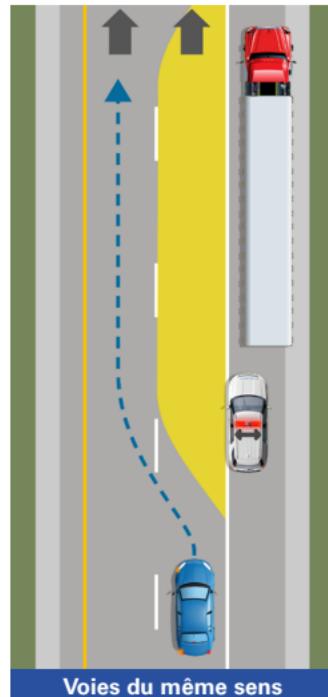
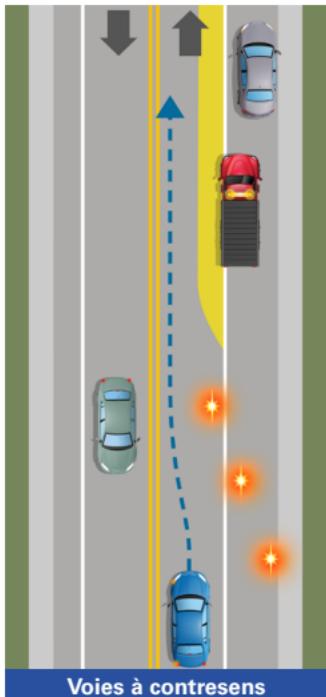
# Comment créer le corridor de sécurité?

- Ralentissez et, au besoin, immobilisez-vous.
- Éloignez-vous le plus possible du véhicule.

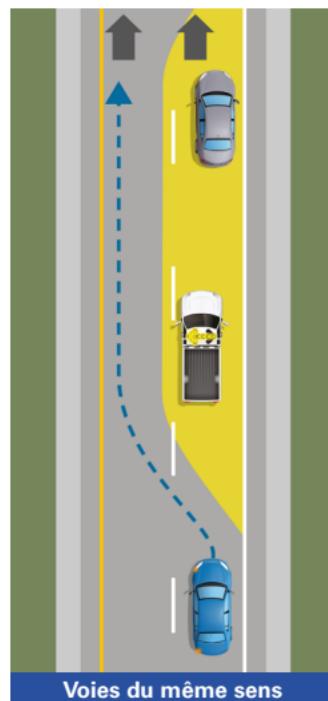
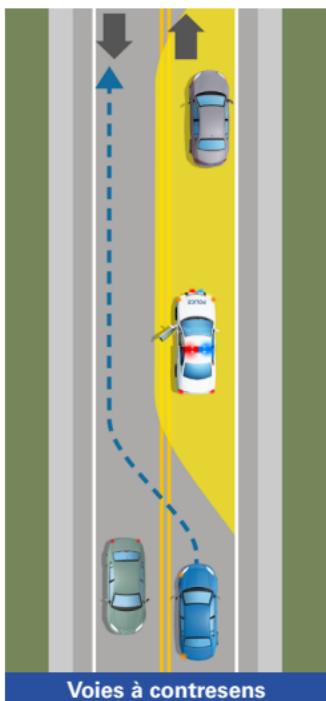
## Et si vous pouvez le faire en toute sécurité :

- Changez de voie.
- Franchissez la ligne continue.

### Intervention sur l'accotement :



### Intervention sur la voie où vous circulez :



101509 C-6614-4 (24-10)